



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT solidaire des travailleurs et du peuple d'Égypte

Le président Macron a reçu hier son homologue égyptien, le président-maréchal Sissi. Interrogé par la presse sur la question des droits humains, Emmanuel Macron a affirmé que la France ne conditionnerait pas sa coopération à « ces désaccords ». Comment oser parler de « désaccords » lorsqu'il s'agit de 60 000 prisonniers d'opinion et de plus de 80 exécutions par pendaison depuis début 2020 ?

Fidèle à sa tradition Internationaliste, la CGT est toujours préoccupée de la situation des droits humains et syndicaux en Égypte.

Déjà, en 2017, lors de la précédente visite du président Sissi, à Paris, la CGT, avec quatre organisations syndicales françaises, avait déjà exprimé cette préoccupation dans une lettre conjointe adressée au Président Macron.

La situation ne s'est, hélas, pas améliorée depuis lors. Au contraire, on constate une recrudescence des arrestations arbitraires, des enlèvements, des disparitions.

Ces violations ont fait l'objet de dénonciations, à travers l'Union européenne.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits humains évoque « un schéma plus large d'intimidation des organisations de défense des droits humains et d'utilisation de la législation antiterroriste et de la sécurité nationale pour faire taire la dissidence », conduisant à « un effet paralysant profond sur une société civile égyptienne déjà affaiblie. »

66 parlementaires français de tous bords, parmi lesquels des membres des commissions de la Défense et des Affaires étrangères, ont récemment signé une lettre commune à l'échelle européenne, appelant le président égyptien à libérer les prisonniers d'opinion.

La CGT condamne le refus du gouvernement égyptien de mettre en œuvre les conventions de l'OIT qu'il a ratifiées et d'adopter des législations nationales conformes aux normes et standards internationaux.

Au contraire, ainsi que le rapportent nos partenaires syndicaux égyptiens, certains ministères ont publié des décrets visant à restreindre les activités des syndicats indépendants, en violation même de la Constitution égyptienne.

Comme partout dans le monde, les travailleurs et la population d'Égypte méritent une démocratie pleine et entière, dans laquelle ils doivent être en mesure de développer des luttes pour leur bien-être et celui de leur pays.

La CGT exprime sa solidarité sans faille aux travailleurs et à la population d'Égypte.

Montreuil, le 8 décembre 2020